



English

Q&A #11 – PPT-146125A Passport Program – Evaluation Client Satisfaction Measurement

Q11. “For the mandatory technical criteria T04, on page 10 of the request for proposals document, it is mentioned that "The bidder MUST demonstrate a minimum of two (2) telephone survey projects where telephone number identification was required."

We would like some clarification about the term "identification of the telephone number." Our firm interprets this as, for example, a project in which the bidder should contact respondents from a list of phone numbers provided by the client and when the number attached to a respondent is found to be invalid , the bidder has to do a telephone number look-up .

Does this interpretation corresponds to what is expected as an example for point T04 " The bidder MUST demonstrate a minimum of two (2) telephone survey projects where telephone number identification was required?"

A11. Yes, your interpretation is accurate. Furthermore, please refer to the answer A9 previously posted on the Government Electronic tendering service (GETS)



Français

Q&R #11 – PPT-146125A

Évaluation du Programme de Passeport – Mesure de la Satisfaction de la Clientèle

Q11. “À la page 11 du document d’appel d’offres, pour le critère technique obligatoire T04, il est mentionné que « Le soumissionnaire DOIT démontrer son expérience dans la réalisation d’au moins deux (2) projets de sondages téléphoniques où l’identification du numéro de téléphone comptait parmi les exigences ».

Nous aimerions avoir une précision à propos du terme « l’identification du numéro de téléphone ». Notre firme interprète ceci comme étant, par exemple, un projet où le soumissionnaire devait contacter des répondants à partir d’une liste de numéros de téléphone fournis par le client et lorsque le numéro rattaché à un répondant s’avère être invalide, le soumissionnaire devait procéder à de la recherche de numéro.

Est-ce que cette interprétation correspond à ce qui est attendu comme exemple de projets pour le point T04 « Le soumissionnaire DOIT démontrer son expérience dans la réalisation d’au moins deux (2) projets de sondages téléphoniques où l’identification du numéro de téléphone comptait parmi les exigences? ”

R11. Oui, votre interprétation est juste. De plus, s’il vous plaît, vous référez à la réponse A9 précédemment affichée sur le service électronique d’appels d’offres du gouvernement (SEAOG).